

LES SPORTIFS NE SONT PAS DES DROGUÉS

Discours prononcé à la conférence «Sport contre Drogue».

En préambule, il faut établir clairement que les sportifs, contrairement aux affirmations erronées que l'on peut lire dans certaines publications, ne sont pas des drogués. La pratique du dopage n'est en aucun cas comparable à celle de la drogue. L'usage de stéroïdes anabolisants, d'hormones de toutes sortes voire même de méthodes ou de produits spéciaux est totalement différent de l'absorption de crack, d'héroïne, de cocaïne ou de haschisch. Les motivations, les circonstances, les buts poursuivis, les conséquences sont tout autres et n'ont aucun commun dénominateur. Le parallélisme se trouve ailleurs et je vais tenter de vous l'expliquer.

La commission médicale du CIO, comme le CIO lui-même poursuivant l'accomplissement de ses idéaux, n'a jamais eu de souci plus important que celui de l'être humain. Placé au centre de nos préoccupations, il a gouverné notre action depuis le jour où Pierre de Coubertin a proclamé le rétablissement des Jeux Olympiques selon des critères sociaux en vigueur dans l'Europe d'alors. Depuis, cent ans ont passé. Ils ont vu cette société évoluer plus vite que dans le millénaire que nous sommes près d'achever. Néanmoins, l'amélioration des conditions d'existence, le bien-être et la qualité de la vie des hommes sont demeurés l'axe fondamental de notre volonté d'agir.

C'est ainsi qu'un jour, nous nous sommes spontanément préoccupés



PAR LE PRINCE DE MERODE*

du dopage. Le sport évoluait rapidement, le haut niveau devenant un métier comparable à ceux exercés dans le monde du spectacle. Nous comprenions en même temps qu'il existait en sport bien plus qu'une morale parfois complaisante. Une véritable éthique se dégageait à nos yeux comparable à celle qui doit gouverner le monde médical. Je n'en veux pour preuve que de constater que personne ne se soucie de savoir, par exemple, si la pratique de son métier de chanteur ou de chanteuse par une de nos grandes vedettes vient à mettre son capital santé en danger. Personne ne se soucierait de savoir si ses grandes performances sont en partie dues à l'usage d'un produit quelconque et personne bien certainement ne penserait à lui défendre pour ces raisons, temporairement ou définitivement, toute pratique de son métier. Il en est de même dans presque tous les métiers, que ce soit dans le monde de la politique ou dans celui des affaires.

Le sport est strict et fait preuve d'une vertu étonnante. C'est, qu'au travers de l'évolution de la société, ou à tra-

vers de sa propre évolution, il a su préserver la grande tradition de l'héritage culturel qui lui avait été confié. Si au nom de cette éthique, la commission médicale du CIO a pensé qu'elle devait jouer un rôle coercitif et, partant négatif, elle a en même temps estimé devoir jouer un rôle positif et indiquer d'autres voies que le dopage: l'entraînement scientifique, la biomécanique, la physiologie, la diététique sont autant de voies qui permettent de parvenir au sommet de sa forme physique sans pour autant nuire à sa santé.

D'autres activités éducatives sont venues compléter cette action, comme l'organisation de cours de médecine du sport sur chaque continent, la réalisation de films vidéo distribués aux universités, aux fédérations internationales et aux CNO. En outre diverses publications et divers groupes spécialisés, comme celui sur le problème de la boxe, sont venus compléter cette action.

Nous avons donc pensé, en étudiant cette initiative plaçant le sport comme un instrument de dissuasion contre la drogue, que les Nations Unies voulaient suivre une idée similaire à la nôtre et imaginer faire du sport un moyen d'éducation préventive, face à l'attitude répressive que vous avez dû mener dans la lutte contre la drogue. C'est un volet indispensable à une action en profondeur qui vise à freiner le développement de l'emploi des drogues dures qui minent les fondements de notre société.

Les sanctions implacables n'ont cependant jamais apporté de solu-

tions définitives aux problèmes posés même si elles ont contribué à une réduction du phénomène. C'est la raison pour laquelle nous désirons apporter notre support et notre adhésion aux principes qui dirigent votre action.

Il faut cependant encore faire une distinction car les efforts de notre commission ont été généralement orientés vers le sport de haut niveau. L'initiative que vous voulez développer concerne le sport pour tous, qui reste et demeure avec ses valeurs éducatives et ses traditions le refuge incontesté d'idéaux dont nous ne saurions nous passer. Il en est de même du sport de haut niveau et du sport pour tous. comme la Formule 1 par rapport au conducteur d'une voiture ordinaire. Les progrès spectaculaires réalisés par un petit groupe performant apportent à "monsieur tout le monde" des améliorations importantes qui vont protéger sa vie, limiter les accidents, réduire les cas d'infirmités permanentes. Le même phénomène s'établit entre le sport de haut niveau et le sport pour tous au plus grand bénéfice des êtres humains.

Après avoir indiqué ces voies de convergence, nous constatons que votre projet touche un domaine dans lequel les gouvernements peuvent apporter une contribution décisive, consacrant ainsi l'alliance des pouvoirs publics et du mouvement volontaire.

Les réseaux d'enseignement, les ministères de la santé publique et des sports peuvent développer avec le mouvement volontaire, des actions créatives visant par la promotion du sport, à donner un idéal, une raison de vivre et d'espérer aux désespérés de la drogue. Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour cette initiative capitale et nous laisserons aux experts le soin d'en déterminer pratiquement les moyens.

* Vice-Président du CIO

Président de la commission médicale

